Agréments

Toute demande doit être étudiée
avec votre référent de territoire

Caf

Partenaire

Je suis gestionnaire de l’un des équipements suivants :

centre social, espace de vie sociale, lieu d’accueil enfants-parents, relai petite enfance, structure Jeunesse, point accueil écoute jeunes, foyer de jeunes travailleurs

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan. 26	Fév. 26
Chaque année	Je suis agréé, je transmets mes données de bilan														
Lors d’une première demande d’agrément ou d’un renouvellement d’agrément	Je transmets mon projet *(délai allongé au 30/09 pour les centres sociaux et les espaces de vie sociale)*														
	Si je suis un gestionnaire d’un centre social et/ou d’un espace de vie sociale, je saisis mes données dans l’observatoire Senacs														
	La commission d’action sociale étudie la demande d’agrément ou le renouvellement														
	Si je suis agréé, la Caf m’envoie la convention d’objectifs et de financement														
	Je transmets la convention signée accompagnée des pièces justificatives														